

Le Courrier **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro.

Vendredi 13 - samedi 14 février 2015 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°3334 - 11^e année

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

L'ONLTD accable Le Maroc

Lire en page 5



L'ONLTD accable le Maroc

La filière marocaine est très largement mise en cause dans le trafic de drogue.



C'est ce qui ressort de principal dans les propos du directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLTD), Mohamed Benhalla. La totalité des quantités de résine de cannabis saisies, qui représente la plus grande quantité des drogues saisies en Algérie, provient du pays voisin, le Maroc, a en effet révélé hier vendredi le directeur de l'Office. Repris par l'APS, le responsable a notamment indiqué que «la résine de cannabis qui représente la plus grande quantité des drogues saisies en Algérie, provient du pays voisin, le Maroc, c'est connu universellement». De même, il a précisé que l'Algérie demeure «un pays de transit». Selon le bilan des services de lutte de l'année 2014, il s'avère que «80,80% du cannabis saisi ont été enregistrés dans la région Ouest du pays», a ajouté le même responsable, révélant que plus de 105 tonnes de ce type de drogue ont été saisies aux frontières. Le même constat accablant culpabilisant le royaume ché-

rien a été dressé par l'Office des Nations unies pour la drogue et le crime (ONUDD) pour l'année 2014, à savoir que la superficie consacrée à la culture de cannabis au Maroc est estimée à 57 000 hectares contre 10 000 hectares en Afghanistan. Ces chiffres viennent corroborer le rapport élaboré par l'Observatoire européen de toxicomanie et de drogue, publié à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue et le trafic illicite, le 26 juin 2014. En effet, selon ce rapport, le Maroc a maintenu sa place en tant que principal pays exportateur de résine de cannabis (hachich) vers les pays européens. Afin de parer à ce fléau, et parallèlement à l'ouverture de centres de prise en charge psychologique pour toxicomanes, les pouvoirs publics ont décidé de renforcer le dispositif sécuritaire aux frontières. L'Algérie a toujours mené des politiques de prévention et de lutte contre le trafic de drogue, afin de protéger la santé de la population de ce fléau, a souligné à ce propos le directeur général de l'ONLTD indiquant que des moyens humains, matériels et financiers ont été mobilisés par l'Algérie dans ce cadre. Sur sa lancée, il a annoncé qu'un «dispositif important» est en cours pour réduire la demande à la drogue, particulièrement par les moyens de vulgarisation et de la sensibilisation. Grâce aux efforts menés par les services de lutte, près de 182 tonnes de résines de cannabis ont été saisies en 2014 en Algérie, contre plus de 211 tonnes en 2013. Ce qui équivaut à une baisse de 13%.

Appréciant ces résultats, le directeur général de l'Office a expliqué que la baisse constatée est à mettre à l'actif du travail mené par les services de lutte, travail qui a découragé les trafiquants de drogue à choisir l'itinéraire Algérie, a-t-il estimé. S'agissant des drogues dures, les services de sécurité (Douanes, Gendarmerie nationale et DGSN), ont également saisi 1245,626 grammes de cocaïne en 2014 avec une baisse de 67,14% par rapport à l'année 2013, et 339,11 grammes d'héroïne avec une baisse de 60,95%. De son côté, le trafic de psychotropes a atteint des proportions alarmantes. Ainsi, plus d'un million de comprimés de substances psychotropes ont été saisis en Algérie durant l'année 2014. En ce qui concerne, ce trafic semble bien implanté dans la région sud du pays. En effet, s'il l'on se réfère au bilan des services de lutte, les substances psychotropes saisies démontrent que les trafiquants de drogues font transiter ces substances par les pays du Sahel passant par les frontières sud du pays à destination des pays de l'Europe. En effet, le bilan a révélé qu'un taux de 50,11% de substances psychotropes saisies en 2014, a été enregistré dans la région sud du pays. Il a été ainsi constaté que 136 691 comprimés ont été saisis à Tamanrasset, alors que 206 639 autres ont été saisis à Ghardaïa et 128 917 comprimés à Adrar. Une partie de ces substances transitant par l'Algérie était destinée pour la consommation locale, a estimé Mohamed Benhalla indiquant que 650 952 comprimés de substances psycho-

tropes ont été saisis à l'intérieur du pays.

LES CHÔMEURS, PRINCIPAUX DEALERS

En ce qui a trait aux dealers, il s'avère qu'ils se recrutent principalement parmi les personnes sans profession. Plus de 15 400 personnes ont été impliquées dans des affaires liées à la drogue en 2014, dont deux tiers sont des personnes sans profession, soit 67,90% du chiffre global. Au total 15 448 personnes ont été impliquées dans des affaires liées à la drogue en 2014, dont 10 648 sont sans profession, 2 218 sont des employés et 195 sont des étudiants, selon le bilan des trois services de lutte (Douanes-Gendarmerie nationale-DGSN). La même source a également relevé que sur les 15 448 personnes impliquées, un taux de 42,50% des personnes sont âgées entre 26 et 35 ans, 32,52% sont âgées entre 19 et 25 ans, alors que 1,32% ont moins de 18 ans. D'autre part, le même bilan a démontré que parmi le total des personnes impliquées et interpellées, il a été recensé 183 étrangers dont 72 nigériens, 40 maliens, 21 marocains et 2 français. Parmi le nombre total des personnes impliquées, 398 personnes sont en fuite, selon le même bilan. Par ailleurs, le bilan des services de lutte fait ressortir que 11 130 affaires ont été traitées, dont 3 097 affaires liées au trafic illicite de drogue, 8 019 affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue et 14 affaires liées à la culture du cannabis et d'opium.

Mohamed Djamel

SAISIES

Baisse de 13% en 2014

Près de 182 tonnes de résines de cannabis ont été saisies en 2014 en Algérie, contre plus de 211 tonnes en 2013, soit une baisse de 13% due au renforcement du dispositif sécuritaire aux frontières, a-t-on appris vendredi auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLTD). «Au total 181 942,901 kg de résine de cannabis ont été saisis durant l'année 2014, contre 211 512,773 kg en 2013, soit une baisse de plus de 29 tonnes des quantités saisies», a indiqué à l'APS, le directeur général de l'office, Mohamed Benhalla. «Les quantités de drogue saisies ont enregistré une baisse en 2014, bien que légère, mais démontrent que le travail des services de lutte a découragé les trafiquants de drogue à choisir l'itinéraire Algérie», a-t-il estimé. Il a expliqué que le recul des quantités saisies s'explique par le déploiement «intensif» du dispositif sécuritaire aux frontières algériennes «qui a dissuadé les trafiquants de drogue et les a poussés même à changer leurs itinéraires». Les quantités saisies «démontrent les efforts colossaux déployés par les services de lutte contre ce phénomène, ainsi que leur bonne maîtrise et leur professionnalisme en la matière», a-t-il souligné.

M.D.

Samedi 14 Février 2015

Le Courrier

LA PREMIÈRE ÉDITION AU QUOTIDIEN d'Algérie